

PANTHÉON-SORBONNE DÉFENSE, SÉCURITÉ & CITOYENNETÉ

« Dreyfus à l'École militaire, 113 ans après sa réhabilitation »



11 novembre 2020

Déborah COLIN

Le 13 novembre sortira en salle le film “J’accuse” de Roman Polanski sur l’affaire Dreyfus. Ce fut l’un des plus grands scandales de la République française. C’est en présence du réalisateur et de ses acteurs : Jean Dujardin, Louis Garrel, Emmanuel Seigner et Grégory Gadebois ainsi que du chef d’état-major des armées, le général François Lecointre et du chef d’état-major de l’armée de Terre, le général Thierry Burkhard que la projection s’est déroulée.

"Projeter ce film ici à l'École militaire est très émouvant. L'armée nous a beaucoup aidé. Tous les militaires que j'ai rencontré ont été très amicaux et enthousiastes pour la cause. J'espère que le public y sera sensible aussi", a confié le cinéaste à l'AFP. Cette avant-première officielle mondiale au sein même du bâtiment qui dégrada et réhabilita le capitaine Alfred Dreyfus fut accueillie comme un « redoutable honneur » et privilège. En effet, le capitaine Dreyfus fut dégradé le 5 juillet 1895 dans la cour d’honneur de l’École militaire à la suite des accusations de haute trahison dont il faisait l’objet. Cette scène majeure de l’affaire Dreyfus illustrée dans la Une du Supplément illustré du Petit Journal (13 janvier 1895) est très bien représentée dans le film.

« L'adjudant enlève les numéros du collet et les boutons du dolman [...] arrache les galons des manches, puis les bandes du pantalon [...] tire brusquement du fourreau le sabre de Dreyfus, le brise de son genou et en jette au loin les deux tronçons. »

Extrait du Petit Journal, 6 janvier 1895.

« J’accuse retrouve le souffle du pamphlet de Zola »

Ce long métrage réalisé avec le soutien et la contribution de l’armée est en grande partie filmé à l’École militaire. On y retrouve Jean Dujardin dans le rôle principal du lieutenant-colonel Picquart et Louis Garrel dans le rôle du capitaine Dreyfus. Nous suivons l’histoire à travers les yeux du lieutenant-colonel Picquart. Selon Polanski, il était impossible de faire ce film du point de vue du capitaine Dreyfus suite à sa peine de dégradation et de déportation perpétuelle sur l’île du Diable. L’intrigue se centre donc sur l’enquête du lieutenant-colonel Picquart alors promu chef des services de renseignement et son combat pour innocenter le capitaine Dreyfus condamné sur de fausses preuves présentées par l’armée lors du premier procès.

« Moment de la conscience humaine »

Ce film est à l’honneur de l’armée, à l’honneur de notre pays. À l’image du lieutenant-colonel Marie-Georges Picquart qui n’était pas là pour s’élever contre l’institution de l’armée. Il n’a pas fait son enquête afin de la démolir mais afin de la sauver. C’est un homme qui aimait son pays, mais qui aimait avant tout son armée. Il veut la sauver en déculpabilisant un homme jugé coupable à tort par cette même institution. Ce film répond au devoir de mémoire. Il est un moyen de répondre à des questions intemporelles. Il pose une problématique : comment répondre en 2019 aux questions posées pendant l’affaire Dreyfus, nous rappelant ainsi « la complexité des événements ».

« Il est de la nature de nos armées d'affronter les problèmes en face. Les questions ouvertes par l'affaire Dreyfus sont intemporelles (...) Soutenir un tel film participe au devoir de mémoire et prolonge les initiatives depuis 1906 pour réhabiliter le capitaine Dreyfus », ajoute Mme Yasmine-Eva Fares-Emery, porte-parole de la ministre des armées.